

Séance extraordinaire du 12 octobre 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le mercredi douze octobre deux mille vingt-deux à huit heures quarante-huit, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers (partiellement), Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général, par intérim (partiellement), Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, David Boudreault, directeur général adjoint – développement durable, par intérim, Alexandre Boudreau-Forgues, attaché de presse du Bureau de la mairie (partiellement), Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-09-99

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 12 octobre 2022.

CE-2022-10-00

Financement afférent pour l'achat de véhicules lourds et de véhicules légers [Document d'aide à la décision DEI-EM-2022-008](#)

Il est résolu d'autoriser le financement de la dépense relative à l'acquisition de véhicules lourds au montant maximum de 3 200 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-91.

Il est également résolu, pour financer la dépense relative à l'acquisition de véhicules légers, d'affecter un montant de 800 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de 5 ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2023 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2022-10-01

Aide financière à des organismes de la communauté [Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-029](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non récurrente au montant total de 10 000 \$, réparti entre trois organismes de la communauté suivants, dans le cadre de l'entente de développement culturel pour la réalisation d'activités intergénérationnelles, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne et pour la réalisation de leurs missions, tel qu'il est précisé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2022-029, dont la répartition est établie comme suit :

- Diffusion avant-scène : 5 000 \$;
 - Société d'histoire de Saint-Romuald : 4 275 \$;
 - École de musique l'accroche notes : 725 \$.
-

Le membre du comité exécutif Isabelle Demers divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante et quitte la séance avant le début des délibérations et du vote sur celle-ci.

CE-2022-10-02

Aide financière à des organismes de la communauté [Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-034](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée selon les modalités de versement prévues en annexe de la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-034, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne et pour le soutien à la location de locaux au Complexe 2 glaces honco.

Le membre du comité exécutif Isabelle Demers reprend son siège.

CE-2022-10-03**Convention d'aide financière du volet 3 de l'entente de partenariat régional en tourisme pour l'édition 2022 de l'événement *Surface***

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2022-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la convention d'aide financière du volet 3 de l'entente de partenariat régional en tourisme pour l'édition 2022 de l'événement *Surface*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2022-013, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente.

CE-2022-10-04**Aide financière à la Maison des jeunes l'azymut**

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-030](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non récurrente au montant de 15 000 \$ à la Maison des jeunes l'azymut, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne et pour la mise en œuvre de projets permettant aux jeunes de s'impliquer socialement dans leur communauté, et ce, à même le montant de 142 500 \$ affecté provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la *Politique de développement social et communautaire*.

CE-2022-10-05**Demande de crédits additionnels pour le service d'intégration du programme de camp de jour et convention d'aide financière 2022-2023 à intervenir avec L'association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Chaudière-Appalaches**

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-031](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder des crédits additionnels au montant maximum de 15 000 \$, provenant du *Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées*, pour le soutien financier au service d'intégration du programme de camp de jour, tel qu'il est précisé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2022-031.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la convention d'aide financière 2022-2023 à intervenir avec L'association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Chaudière-Appalaches, tel qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente.

CE-2022-10-06**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 18 août 2022**

[Document d'aide à la décision FIN-2022-051](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 18 août 2022 est déposée, à titre d'information.

CE-2022-10-07**Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 août 2022**

[Document d'aide à la décision FIN-2022-053](#)

La liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 août 2022 est déposée, à titre d'information.

CE-2022-10-08**Dépôt de la liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 31 août 2022**

[Document d'aide à la décision FIN-2022-054](#)

La liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 31 août 2022 est déposée, à titre d'information.

CE-2022-10-09

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'installation d'une antenne cellulaire et ses équipements connexes, d'un chemin d'accès et d'une ligne électrique sur une partie du lot 2 602 332 du cadastre du Québec (avenue Saint-Augustin, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-070](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit la construction, l'exploitation et l'entretien d'une tour de télécommunication autoportante et de ses équipements connexes, ainsi que d'un chemin d'accès et une ligne électrique sur une partie du lot 2 602 332 du cadastre du Québec (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-070.

CE-2022-10-10

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'installation d'une antenne cellulaire et ses équipements connexes, d'un chemin d'accès et d'une ligne électrique sur une partie du lot 1 965 048 du cadastre du Québec (chemin Filteau, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-078](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit la construction, l'exploitation et l'entretien d'une tour de télécommunication autoportante et de ses équipements connexes ainsi que d'un chemin d'accès et d'une ligne électrique sur une partie du lot 1 965 048 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas), et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-078.

CE-2022-10-11

Adoption du Règlement RV-2022-22-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages P1 service communautaire de proximité, dans la zone M2077, boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-091](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2022-22-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-05-63.

CE-2022-10-12

Second projet de règlement RV-2022-22-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C2950 à même une partie des zones M2696 et H2698, boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-092](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2022-22-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-05-60.

CE-2022-10-13

Financement afférent et entente pour l'octroi d'une aide financière pour la réalisation et la mise en valeur de la trame verte et bleue métropolitaine dans le cadre du projet de mise en valeur de la rivière Chaudière à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-098](#)

Il est résolu d'autoriser le financement de la dépense relative à la mise en valeur de la rivière Chaudière, telle qu'elle est précisée à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-098, au montant maximum de 3 515 001 \$, à même le Règlement d'emprunt RV-2021-20-92.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente pour l'octroi d'une aide financière pour la réalisation et la mise en valeur de la trame verte et bleue métropolitaine dans le cadre du projet de mise en valeur de la rivière Chaudière à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-10-14

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone I1224 à même une partie de la zone L1321 et agrandir la zone L1321 à même une partie de la zone I1222, secteur Saint-Romuald) et assemblée publique de consultation accompagnée d'une consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-101](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-101

Ce projet de règlement a pour objet d'agrandir la zone I1224 à même une partie de la zone L1321 et d'agrandir la zone L1321 à même une partie de la zone I1222.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que l'assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une consultation écrite sous la responsabilité de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, laquelle consultation écrite prend fin la journée précédant la tenue de l'assemblée publique.

CE-2022-10-15

Dépôt du rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement des 11 juillet et 22 août 2022

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-120](#)

Le rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, tenues les 11 juillet et 22 août 2022, est déposé, à titre d'information.

CE-2022-10-16

Second projet de règlement RV-2022-22-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone d'habitation H2787 à même toute la zone d'habitation H2789, rue Abelcourt, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-121](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2022-22-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-06-21.

CE-2022-10-17

Modification de la résolution CV-2019-03-41 « Cession du lot 5 955 618 du cadastre du Québec à Immeubles C.D.P. Lévis inc. dans le cadre du programme AccèsLogis (41 rue Saint-Joseph, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-029](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2019-03-41 « Cession du lot 5 955 618 du cadastre du Québec à Immeubles C.D.P. Lévis inc. dans le cadre du programme AccèsLogis (41 rue Saint-Joseph, secteur Lévis) », par le remplacement dans le titre et à l'alinéa, du nom « Immeubles C.D.P. Lévis inc. » par le nom « Habitations Huma-Loge, société immobilière solidaire ».

CE-2022-10-18**Aide financière au Carrefour d'innovation et d'entrepreneuriat de Lévis**
[Document d'aide à la décision DEV-2022-116](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 60 000 \$ au Carrefour d'innovation et d'entrepreneuriat de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-10-19**Modification de la résolution CE-2022-00-61 « Approbation du plan de cadastre pour le prolongement des rues de Nîmes et d'Abelcourt (secteur Pintendre), de l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Les immeubles Gilles Couture inc., acquisitions des lots 6 396 757 et autres du cadastre du Québec, du lot 6 406 968 de ce cadastre à des fins de bassin de rétention, des lots 5 510 007 et autres de ce cadastre à des fins de sentier piéton et d'une servitude sur le lot 6 406 970 de ce cadastre à des fins de cercle de virage temporaire et confirmation relative à l'urtication de ces lots »**

[Document d'aide à la décision BP-2022-014](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2022-00-61 « Approbation du plan de cadastre pour le prolongement des rues de Nîmes et d'Abelcourt (secteur Pintendre), de l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Les immeubles Gilles Couture inc., acquisitions des lots 6 396 757 et autres du cadastre du Québec, du lot 6 406 968 de ce cadastre à des fins de bassin de rétention, des lots 5 510 007 et autres de ce cadastre à des fins de sentier piéton et d'une servitude sur le lot 6 406 970 de ce cadastre à des fins de cercle de virage temporaire et confirmation relative à l'urtication de ces lots », par le remplacement, dans le titre et dans le deuxième paragraphe du deuxième alinéa, du numéro de lot « 6 406 968 » par le numéro de lot « 6 535 460 ».

CE-2022-10-20**Financement afférent et attribution de contrat pour les travaux de reconstruction du poste de pompage SN-G (secteur Saint-Nicolas) et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2022-193](#)

Il est résolu d'autoriser le financement additionnel de la dépense relative aux travaux de reconstruction du poste de pompage SN-G (secteur Saint-Nicolas), au montant maximum de 4 260 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-76.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour les travaux de reconstruction du poste de pompage SN-G (secteur Saint-Nicolas) (appel d'offres 2022 50 105), conditionnellement à l'obtention d'une autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à Allen entrepreneur général inc., pour une dépense estimée à 6 573 000 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément à au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-10-21

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 59.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif